



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS,
RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS.
LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

POUR UNE NOUVELLE FRANCE INDUSTRIELLE

ÉCONOMIE ET EMPLOI

LE DIAGNOSTIC

En l'espace de quinze ans, la France s'est désindustrialisée. Notre appareil productif a vieilli, sans que rien ne soit fait pour éviter sa déliquescence. En 2012, l'âge moyen des équipements était de 19 ans en moyenne contre 9 ans en Allemagne. En dépit de crédits d'impôts favorables à la R&D, l'effondrement des marges des entreprises a réduit les investissements dans l'innovation. Or l'industrie est aujourd'hui à la croisée des chemins, entre un modèle traditionnel de production et l'émergence du numérique et de l'automatisation. Pour les socialistes, il s'agit donc de construire les conditions d'un retour de l'industrie dans notre pays qui soit à même de tirer profit de la 4^e révolution industrielle.

ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶ **4 PRIORITÉS TECHNOLOGIQUES ONT ÉTÉ FIXÉES :** la fabrication additive (*imprimantes 3D*), la cybersécurité, la digitalisation de la chaîne de valeur, l'efficacité énergétique.
- ▶ **POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ET DES TECHNOLOGIES** et de ces technologies, le plan s'articule autour de 5 piliers : développer l'offre technologique, accompagner les entreprises, former les salariés, renforcer la coopération européenne et internationale et promouvoir l'industrie du futur.
- ▶ **UN PREMIER APPEL À PROJETS** sur les technologies du futur a été lancé le 9 octobre 2015. Il sera clôt le 30 juin 2016.
- ▶ Par ailleurs, **LE PLAN S'ARTICULE AUTOUR D'UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE ET FINANCIER.** En tout, 2,5 milliards d'euros d'avantage fiscal seront consentis aux entreprises investissant dans leur outil productif, et 2,1 milliards d'euros de prêt de Bpifrance sont réservés aux PME et ETI dans le cadre du projet.

DATE DE LANCEMENT

12 septembre 2013 mise en place de la Nouvelle France Industrielle et de ses 34 plans industriels.
2^e phase baptisée « Industrie du futur », lancée le 18 avril 2015.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Faire émerger les acteurs et les filières qui feront l'excellence industrielle de demain en France, en recréant une stratégie industrielle, grande oubliée des gouvernements depuis les années 90.

Miser sur le haut de gamme, par l'innovation, pour que notre appareil productif crée de l'emploi durable.

QUI EST CONCERNÉ ?

Dans la seconde phase du plan, 9 secteurs économiques sont particulièrement visés avec 9 solutions industrielles : les nouvelles ressources, la ville durable, la mobilité écologique, les transports de demain, l'économie des données, les objets intelligents, la confiance numérique, l'alimentation intelligente et la médecine du futur.

QUELS RÉSULTATS ?

Fin 2015,
PLUS DE 1 200 PME ET ETI
ont bénéficié de diagnostics
personnalisés.

ELLES SERONT 2 000
fin 2016.

COMPÉTITIVITÉ
INNOVATION
INDUSTRIE
CROISSANCE
AVENIR

DEPUIS ?

12
SEPTEMBRE
2013

MISE EN PLACE
DE LA NOUVELLE FRANCE
INDUSTRIELLE
ET DE SES 34 PLANS INDUSTRIELS

18
AVRIL
2015

LANCEMENT
DE LA 2^E PHASE BAPTISÉE
«INDUSTRIE DU FUTUR»

POUR QUI ?

9 SECTEURS ÉCONOMIQUES PRIORITAIRES

- ▶ LES NOUVELLES RESSOURCES
- ▶ LA VILLE DURABLE
- ▶ LA MOBILITÉ ÉCOLOGIQUE
- ▶ LES TRANSPORTS DE DEMAIN
- ▶ L'ÉCONOMIE DES DONNÉES
- ▶ LES OBJETS INTELLIGENTS
- ▶ LA CONFIANCE NUMÉRIQUE
- ▶ L'ALIMENTATION INTELLIGENTE
- ▶ LA MÉDECINE DU FUTUR

LE CONSTAT

EN
15 ANS

LA FRANCE S'EST DÉINDUSTRIALISÉE
NOTRE APPAREIL PRODUCTIF A VIEILLI



L'EFFONDREMENT DES MARGES
DES ENTREPRISES A RÉDUIT LES
INVESTISSEMENTS DANS L'INNOVATION

OBJECTIFS



FAIRE ÉMERGER LES ACTEURS ET LES
FILIÈRES QUI FERONT L'EXCELLENCE
INDUSTRIELLE DE DEMAIN



MISER SUR LE HAUT DE GAMME



CRÉER DE L'EMPLOI DURABLE

RÉSULTATS

FIN 2015

ONT BÉNÉFICIÉ
DE DIAGNOSTICS PERSONNALISÉS
ELLES SERONT 2000 FIN 2016



+1200
PME et ETI

COMMENT ?

5 PILIERS



- ▶ DÉVELOPPER L'OFFRE TECHNOLOGIQUE
- ▶ ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES
- ▶ FORMER LES SALARIÉS
- ▶ RENFORCER LA COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE
- ▶ PROMOUVOIR L'INDUSTRIE DU FUTUR



ACCOMPAGNEMENT
STRATÉGIQUE ET FINANCIER

2,5
MILLIARDS



D'AVANTAGE
FISCAL

2,1
MILLIARDS



DE PRÊT DE BPIFRANCE
RÉSERVÉS AUX PME ET ETI